



www.stephabdallahiltis.fr



BILOCATION

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

Les saints, par ALLAH ﷻ, ont la faculté de produire des sensations sur les esprits personnels des gens : cela donne les prodiges, bien entendu, mais aussi des phénomènes comme la bilocation ; par ce phénomène, le saint envoie simultanément les sensations (visuelles, auditives, olfactives...) de sa présence à l'esprit de plusieurs personnes considérablement éloignées les unes des autres (parfois séparées par des océans), que ce soit dans le *Malakut* (dans le cadre de rêves par exemple, pendant leur sommeil), ou dans le *Nasut* (lors de phases d'éveil, de pleine conscience), comme un hologramme.

C'est somme toute un phénomène assez banal — celui-là même par lequel certains *Jinn* arrivent à se manifester, aux yeux des gens, sous une apparence humaine : il leur suffit d'appréhender, dans le *Malakut*, l'esprit visé, et de lui envoyer les sensations souhaitées — comme on donne une image à quelqu'un, ou un billet à lire ; alors, selon que la personne ciblée est éveillée ou dort, elle reçoit dans le *Nasut* ou le *Malakut* les images et les sons (voire les odeurs et autres types de sensations) correspondant à l'apparition.

Chez les *Jinn*, cette faculté reste toutefois généralement limitée aux personnes se trouvant dans leur périmètre immédiat, elle n'a pas une grande portée, et les sensations envoyées demeurent imparfaites, sans grande précision, avec des contours flous pour les visions (traits des visages absents, notamment) et des sonorités lointaines pour les voix (étouffées, cavernes).

C'est tout simplement qu'ALLAH ﷻ leur a donné un pouvoir limité en la matière, quand Il confère à Ses *Awliya* des pouvoirs à la mesure de Son Attachement à eux (et c'est LUI de toutes façons Qui Se manifeste à travers eux — donc Il le fait avec l'intensité qu'Il veut).

Le 02 *Rabī' Al-'Awwal* 1447 / 25 août 2025

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.



www.stephabdallahiltis.fr

